

**DEMOCRATIE POLITIQUE, DEMOCRATIE SOCIALE, ÉTATS DE MASSE : A PARTIR DE QUELQUES REFLEXIONS WEBERIENNES**

Jean-Claude Monod

(ENS-Archives Husserl de Paris)

N'étant pas spécialiste de Weber, avant d'aborder le thème de cet article, j'aimerais indiquer sous quels angles j'ai abordé Weber jusqu'à présent. D'abord, dans le cadre des recherches en vue de ma thèse sur les débats de la philosophie allemande du XXe siècle autour de la sécularisation, l'ombre de Weber était très présente, même si je pense qu'on peut dire, avec Trutz Rentdorff, que la « théorie de la sécularisation » imputée à Weber a été largement une (re)construction, notamment à partir de sa réception par Parsons, Luckmann, Peter Berger, et à la faveur d'une identification erronée entre « modernité », « sécularisation » et « désenchantement du monde ». Je m'étais attaché à différencier ces deux concepts en particulier, tels que les utilise Weber en tout cas dans un certain nombre de textes classiques, *Entzauberung der Welt* et *Säkularisierung*, le premier renvoyant, comme on sait, plutôt à un processus « bimillénaire » amorcé par le prophétisme juif, de « démagification » ou de condamnation de la magie comme moyen de salut, s'élargissant en rupture entre les moyens de salut et le monde comme « jardin enchanté », si bien que la rationalité philosophique et la science que Weber dit « empirico-rationnelle », peuvent *converger* dans leurs effets de réduction de la nature à des mécanismes dénués de tout sens magique ou de signification « éthique ». Les occurrences les plus significatives du terme de *Säkularisierung* renvoyaient plutôt à un processus de « remplacement » de formes sociales religieuses par des formes sociales structurellement équivalentes mais non ecclésiales, l'exemple paradigmatique étant ici celui des « clubs » américains qui prennent le relais des « sectes » dans leur fonction sociale de « brevetage » social, de garantie de la qualité morale de leurs membres, etc. C'était ma seule et modeste contribution réelle aux études wébériennes que cette clarification – consignée dans mon livre *La Querelle de la sécularisation*<sup>1</sup>, là où, surtout à mesure qu'on s'éloignait des écrits des spécialistes mais, me semble-t-il, chez de notables spécialistes même, ces notions n'étaient pas nettement distinguées.

---

<sup>1</sup> *La querelle de la sécularisation. De Hegel à Blumenberg*, Paris, Vrin, 2002, 2012<sup>3</sup>.

L'autre axe qui m'a retenu, aboutissant à mon livre *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme*<sup>2</sup> était la question fort classique du charisme, en essayant, pour le dire en des termes d'une prétention insupportable, de « reprendre » la question un siècle après Weber, c'est-à-dire aussi après une série d'expériences que l'on peut au premier abord décrire comme des « pathologies du charisme » : le culte du chef, le chef totalitaire, l'hypnose des masses par un « *Führer* », un *duce*, etc. (Je n'entre pas dans la discussion pour savoir si l'analyse de l'hitlérisme en termes de domination charismatique est pertinente ou même tenable.) L'idée que le charisme *puisse* être une force ou une forme de domination « favorable » aux intérêts *des dominés*, du « peuple », me semblait devoir être (re)prise au sérieux, dans un contexte où la politique semblait/semble effectivement radicalement « contrainte », dans nos États disons libéraux capitalistes, par des forces dont Weber avait déjà décrit la formidable montée en puissance : d'un côté la bureaucratie (nous dirions peut-être : la technocratie), de l'autre, la domination économique pure, nous dirions peut-être : les marchés, appuyés par les « agences de notation », les multinationales, etc., toutes forces qui semblent échapper par principe à l'interpellation démocratique, au contrôle, à la sanction du « peuple »... D'où un sentiment de perte de force et de signification même de « la démocratie », qui donne une nouvelle actualité, me semble-t-il, aux questions que se posait Weber au début du XXe siècle, et en particulier au sortir de la Ière guerre mondiale.

Mais que signifie « démocratie » ? Que signifie encore ce terme dont Weber note souvent le caractère flou, polysémique, beaucoup de mouvements se réclamant, au début du XXe siècle, de la démocratie, et y mettant visiblement des sens assez distincts ? C'est cette question « radicale » que pose Weber dans certains textes politiques, qui restent un défi pour nous, non seulement « nous qui faisons de la philosophie politique ou de la théorie politique », mais aussi nous, citoyens d'États « dits » démocratiques, – et je ne prétends pas, par ce « dits démocratiques » suggérer d'emblée que ces États *ne le sont pas du tout*, mais seulement qu'ils « sont dits » démocratiques, que leur constitution le dit, leurs gouvernants le disent, etc., et qu'il faut se demander *en quel sens* ils peuvent être dits « démocratiques » et en quel sens ils ne le peuvent pas.

---

<sup>2</sup> *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme*, Paris, Seuil, 2012, 2017<sup>2</sup>.

Bien sûr, se pose d'emblée à nous un problème de méthode et de choix des textes de Weber pour aborder ces questions présentes, de façon différente, dans certains essais de *Herrschaftssoziologie*, dans la typologie des formes de domination, mais aussi, bien sûr, dans les textes « politiques », d'intervention, qui sont souvent remarquables et qu'il serait bien dommage de laisser de côté. On privilégie ici ces textes, à propos desquels Catherine Colliot-Thélène pose cette question dans l'Introduction à la traduction française des *Œuvres politiques* chez Albin Michel : « Comment des textes dont la compréhension est à ce point dépendante des circonstances singulières dans lesquelles ils ont été écrits peuvent-ils présenter un intérêt pour les sciences politiques, voire pour la Politique en général (au sens de la tradition philosophique)<sup>3</sup>? » Comme Catherine Colliot-Thélène, je crois qu'ils peuvent présenter un tel type d'intérêt, en essayant de détacher certaines réflexions et argumentations de leur contexte strict sans les dénaturer... Mais certains textes font écho aux élaborations proprement sociologiques de Weber et l'on doit donc tenter de relier aussi certains « fils ».

La question de la signification du terme de « démocratie » se trouve dans un texte dont le statut est sans doute limite, celui de la conférence de 1917 sur « Le socialisme ». Texte-limite puisque, en un sens, texte de propagande, d'effort de guerre de Weber, conférence devant un parterre d'officiers, soumise préalablement à la censure. Cela ne lui ôte pas tout intérêt ! Weber pose donc la question : « Qu'est-ce donc aujourd'hui que la démocratie ? ». Et il répond : « En soi, elle signifie seulement qu'il n'existe pas d'inégalité formelle en matière de droits politiques entre les différentes classes de la population. Mais les conséquences en sont tellement variées<sup>4</sup> ! » Suit une longue évocation de « l'ancien type démocratie » dans certains cantons suisses où l'on vote à main levée sur toute question concernant la communauté.

Il peut paraître surprenant que Weber passe si vite à la présentation d'un exemple, après une caractérisation de la démocratie elle-même rapide et, en un sens, encore assez indéterminée (« l'absence de... »). Mais il est clair que Weber veut justement montrer que « démocratie » est un vocable ainsi indéterminé et qu'il faut, pour lui donner un contenu, rapidement détailler les *conséquences* et les *procédures* tirées du « principe général ».

---

<sup>3</sup> Colliot-Thélène C., Introduction à Max Weber, *Œuvres politiques*, trad. J.-P. Mathieu, E. Kauffmann, M.-A. Roy, Paris, Albin Michel, 2004, p. 100.

<sup>4</sup> Weber M., « Le socialisme », in *Œuvres politiques*, *op. cit.*, p. 460.

Weber suggère que la démocratie directe, où le peuple assemblé sur une grande place vote sur tout, représente « l'ancien type » ou le type antique de démocratie, qui n'existe plus que dans de très rares – et très petits – pays ou « cantons ». C'est dit explicitement dans un autre texte, « Droit de vote et démocratie en Allemagne » : « Le système de ce que l'on appelle les démocraties directes n'est techniquement possible que dans un petit État (canton). Dans tout État de masses, la démocratie mène à l'administration bureaucratique<sup>5</sup> ... »

On a là d'ailleurs l'écho d'un argument bien connu, depuis au moins Rousseau : la démocratie (directe) est peut-être la forme de démocratie la plus conforme à son concept ou à son nom, mais elle est liée à l'existence de « petites sociétés », démographiquement et territorialement parlant. À cette condition « technique » de possibilité – qui fait intervenir un premier « principe de réalité » – Weber ajoute, dans la conférence sur le socialisme, une autre remarque qui limite la portée de l'exemple qu'il vient de donner de « démocratie directe » : dans les cantons suisses, cet égalitarisme du vote n'empêchait nullement une forte stratification sociale, qui pré-décidait, en quelque sorte, de la nature des « administrateurs » ou *Landammänner*<sup>6</sup>.

On a là déjà cette forme typique de « *Sachlichkeit* », d'objectivité ou de « prosaïsme » de l'approche wébérienne du politique et de la démocratie, qui ne veut pas se payer de mots : la démocratie directe est une forme rarissime de la démocratie, plutôt antique, et dans ses formes présentes il faut porter attention à la réalité sociologique de la domination administrative qui lui donne un autre visage.

Une semblable démythification ou désublimation de la démocratie est à l'oeuvre lorsqu'il s'agit d'évoquer une autre définition courante de la démocratie, en termes d'auto-gouvernement, d'auto-administration ou de souveraineté du peuple

Ici, on peut se référer au texte sociologique du début des années 1910, « La domination bureaucratique », qui revient sur l'idée d' « auto-administration » (*Selbstverwaltung*), qu'Isabelle Kalinowski traduit par « auto-gouvernement » en le justifiant dans une note, mais cela ne me semble pas nécessaire : « Le *dēmos*, au sens de la masse inorganisée, ne "s'auto-administre" jamais dans les associations de quelque ampleur ; il est administré, et

---

<sup>5</sup> Weber M., « Droit de vote et démocratie en Allemagne », in *Œuvres politiques, op. cit.*, p. 302.

<sup>6</sup> *Id.*, « Le socialisme », p. 461.

seul change le mode de sélection des chefs qui dominent l'administration et le degré d'influence qu'il est en mesure d'exercer sur le contenu et les orientations de l'activité administrative<sup>7</sup>. »

Donc l'idée d'auto-administration ou d'auto-gouvernement du *dēmos* fait écran par rapport à la question importante pour la « démocratisation » : celle du mode de contrôle de l'administration par le peuple. Weber souligne le fait que « le concept politique de démocratie » implique : « 1. la nécessité d'empêcher le développement d'une "caste de fonctionnaires" fermée, afin qu'ils restent accessibles à tous ; 2. la réduction au minimum de leur pouvoir de domination, afin d'élargir autant que possible la sphère d'influence de "l'opinion publique"<sup>8</sup> ».

Là encore, on voit que Weber passe vite à l'examen de procédures concrètes, notamment de « révocation » de dirigeants recrutés, précise-t-il, « pour une durée courte et limitée dans le temps ». C'est tout le problème des garde-fous institutionnels contre la dépossession complète du pouvoir au profit des administrateurs ou des gouvernants qui est posé avec acuité par Weber, sur fond d'une vision hautement articulée des rapports entre « administration » ou bureaucratie et démocratie / démocratisation : il faut en effet penser tout à la fois que 1. l'administration ou la bureaucratie est une réalité ou une condition incontournable d'un « État de masses » ; 2. que la démocratie/isation favorise le développement d'une bureaucratie recrutée par concours, en tant que la démocratisation est inséparable d'une lutte contre le pouvoir des notables ; 3. néanmoins, « la démocratisation ne peut manquer d'entrer en conflit avec les tendances à la bureaucratiation qu'elle favorise par ailleurs »<sup>9</sup>, dans son combat contre la domination des notables. Il y a là quelque chose d'essentiel dans la vision de la démocratie de Weber : la bureaucratie est une nécessité pour la démocratie moderne, mais c'est en même temps quelque chose qui la menace de l'intérieur, qui présente le risque de constitution d'une caste, ou peut-être, pour parler comme Bourdieu, d'une « noblesse d'État ». La bureaucratie ne doit donc ni être sublimée en une sorte de corps de l'« universel en acte », selon une forme d'idéalisation hégélienne de l'État à laquelle Weber s'est toujours opposé; mais elle ne doit pas non plus

---

<sup>7</sup> Weber M., *La Domination*, trad. I. Kalinowski, Paris, La Découverte, 2013, p. 97.

<sup>8</sup> Weber M., in *La Domination*, *op. cit.*, p. 97-98.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 98.

être assimilée à un corps parasitaire, comme cela a pu être le cas dans une littérature anarchiste ou dans certains textes de Marx lui-même, d'ailleurs.

Ce double refus est proche de thèses de Bourdieu dans son cours sur l'État, mais, de façon très différente de Bourdieu, en revanche, Weber insistait sur l'importance cardinale des institutions *parlementaires* – et de l'opinion publique – pour contrecarrer la domination pure des fonctionnaires. Le thème, en vogue en 1917, de la « démocratie sans Parlement », est vertement rejeté par Weber, tout autant que la critique romantique et en fait réactionnaire de la « démocratie du nombre », i. e. du suffrage universel.

Sur le premier aspect, Weber observe que la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale s'est traduite par la montée en puissance de l'exécutif, mais il souligne que cette situation était le fruit de circonstances exceptionnelles, de la guerre, et qu'elle constituait en fait une situation de « dictature » au sens originel du terme<sup>10</sup>, et plus précisément une dictature militaire. Weber dénonce clairement cet « engouement » pour la dictature, de façon d'autant plus frappante pour nous que quatre ans plus tard, Carl Schmitt reprendra la question sur un mode nettement plus favorable à cette expérience.

Ce qui me semble précieux dans ces réflexions de Weber, c'est l'effort pour produire une pensée de la démocratie qui ne se paie pas de mots, suivant cette volonté de *Sachlichkeit*, de prosaïsme, d'absence d'illusion qui l'a fait parfois inclure, notamment par Aron, dans la constellation des auteurs « machiavéliens » – mais il peut y avoir une part de malentendu sur ce point ; or cet effort chez Weber ne conduit pas du tout à un mépris de la démocratie, à une dénonciation du « nivellement », des « masses » incultes, telle qu'on la trouve à l'arrière-plan de toute une part de la *Kulturkritik* allemande, y compris dans ses formes sublimées, chez Heidegger par exemple – Heidegger se réfère d'ailleurs à Weber, sur un mode allusif et toujours critique, dans sa phénoménologie de la vie religieuse, ou dans ses cours sur Nietzsche des années 1930. Ce point est intéressant parce que le motif du « devoir » des intellectuels envers les morts de 1914 ou envers les soldats qui reviennent du front est présent chez les deux penseurs, mais sur un mode tout à fait différent : le jeune Heidegger écrit ainsi à sa femme, le 16 mars 1916, qu'il « doit » mener une « guerre à couteaux tirés » contre « le rationalisme », que c'est son « devoir » notamment par rapport aux « jeunes Allemands » qui reviennent du front et ont affronté la mort<sup>11</sup> ;

---

<sup>10</sup> Weber M., « Parlement et gouvernement... », art. cité, p. 303-304.

<sup>11</sup> Heidegger M., « *Ma chère petite âme* ». *Lettres à sa femme Elfride*, trad. M.-A. Maillet, Seuil, 2007, p. 65.

alors que Weber évoque aussi ce que l'on doit aux soldats, mais pas du tout pour miner la rationalité ou le « calcul » démocratique : Weber plaide pour qu'ils puissent voter, très simplement, contre des propositions de l'époque qui conditionnait le vote à une longue durée de résidence dans un même endroit ; et il plaide ainsi pour un principe démocratique, par égard pour « l'égalité ». Ainsi dans le texte cité, paru en décembre 1917, « Droit de vote et démocratie en Allemagne », Weber prenait position dans un débat où l'empereur avait promis de mettre en place le suffrage universel (et non un système de vote à trois classes qui avait une dimension censitaire) et où le Parti conservateur prônait un droit de vote disons corporatiste, conditionné à l'appartenance à un « ordre professionnel ». Weber écrit donc ceci : « le bulletin de vote est bien la seule chose qui puisse mettre entre les mains de ceux qui en disposent un droit minimum à être associés aux décisions concernant les affaires de cette communauté pour laquelle ils doivent aller se faire tuer (...) »<sup>12</sup>. Et il ajoute que ceux qui refusent ce droit, y compris pour des raisons soi-disant progressistes, en arguant par exemple du fait que ces soldats de retour du front auront tendance à voter dans un sens « autoritaire » – ceux-là manquent « de la décence la plus élémentaire »<sup>13</sup>. Au-delà de débats qui peuvent sembler dépassés (puisque le suffrage universel a été institué partout en Europe depuis), on voit bien s'exprimer, dans cet exemple, anecdotique si l'on veut, « l'éthique » intellectuelle et politique de Weber, qu'on pourrait peut-être rapprocher de l'idée de « décence ordinaire » qu'a thématisée George Orwell.

La défense des dimensions de calcul rationnel et de critique des gouvernants par « l'opinion publique » fonde également le refus de toute exaltation de la décision contre le parlementarisme, telle qu'on la trouvera chez Carl Schmitt – lequel reconnaîtra d'ailleurs que la « dernière grande défense intellectuelle du parlementarisme [en Allemagne] se trouvait chez Max Weber ».

D'autre part, la richesse de la réflexion de Weber par rapport à beaucoup de ce qui se fait aujourd'hui au titre des « philosophies de la démocratie » tient à mon sens à ce qu'il n'hésite certes pas du tout à entrer dans des considérations procédurales ou d'équilibres constitutionnels, on l'a vu, mais aussi à ce qu'il pense toujours la démocratie politique

---

<sup>12</sup> Weber M., « Droit de vote et démocratie en Allemagne », art. cité, *Œuvres politiques, op. cit.*, p. 278.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 279.

comme *une* face de la question démocratique et non comme l'unique problème. La « démocratisation » recouvre aussi un ensemble de processus sociaux, une dimension que l'on peut qualifier de « démocratie sociale » et non pas seulement politique.

Les considérations de classe sont très présentes dans ses réflexions sur la démocratie, mais sans annuler la pertinence des problèmes constitutionnels ou institutionnels, comme cela peut être le cas dans un certain « antijuridisme » marxiste ; au contraire, Weber essaye toujours de montrer, contre les fameux « littérateurs romantiques » qui pratiquent éventuellement un « anticapitalisme » à ses yeux purement « verbal », qu'il faut voir de près comment contrer l'influence directe des milieux d'affaire sur la construction du droit social, donc sur la bureaucratie juridique. Bien sûr, ça ne veut pas dire que les *réponses* de Weber ne seraient pas parfois *datées*, – par exemple l'idée de la fonction de contrôle du *Parlement* sur l'administration... Aujourd'hui, en France en tout cas, l'exercice de cette fonction est peu probant, même si les enquêtes parlementaires ont repris une certaine vigueur (par exemple pour interroger les failles de la gestion de l'épidémie du coronavirus), qui reste loin, cependant, de ce qu'elle est dans la pratique américaine. Mais là encore, c'est plutôt le style de questionnement sur la démocratie sociale et institutionnelle qui me paraît remarquable.

La réflexion sur la démocratisation sociale est évidemment plutôt une facette sociologique, qui implique un regard historique sur les sociétés, sur des processus parfois de long cours, de longue durée, ce que Weber appelle « processus de démocratisation "passive" » – processus qui ont une dimension économique majeure, bien sûr, mais aussi, dans l'histoire de la formation des États et de leur démocratisation, une dimension *militaire*, sur laquelle insiste beaucoup Weber, notamment pour la démocratie antique : les changements dans l'armement, la marginalisation historique des cavaliers et des chars, armes « aristocratiques », la constitution d'une armée d'hoplites – ce qu'on a appelé la réforme, voire la « révolution hoplitique » du VIIe siècle – dont l'équipement était simple et pouvait être acheté par une petite bourgeoisie, puis l'importance croissante de la *flotte*, donc des rameurs, issus du peuple, tout cela serait largement à l'origine de la prise du pouvoir politique par les couches populaires.

Le processus de démocratisation politique est inséparable de processus sociaux, à forts ressorts « matériels », mais au sens large : ici les modes d'organisation et de constitution de l'armée, l'évolution même des armes ont un effet direct sur la forme politique de la cité,



la place prise dans la Cité-État par les soldats, leur capacité à faire valoir leur point de vue à travers leurs représentants, parfois des soldats montés en grade, issus de couches populaires, etc.

Mais comme toujours, Weber refuse de considérer que ce type de processus social et économique « anonyme » serait le seul facteur explicatif ou le seul digne d'intérêt sociologique : il y a des processus de démocratisation qui peuvent être décidés « par le haut », note-t-il à la même page. Et précisément : parce qu'il ne s'agit pas de tout ramener à une causalité matérielle unique, place est laissée pour le choix politique, la conviction politique peut jouer un rôle important dans le blocage ou la facilitation de processus de démocratisation, d'accès des masses à des formes de participation à la décision politique... Et cette question a évidemment pour Weber une urgence particulière sur fond de révolution bolchévique.